

Autour de Coutances, pour ou contre la carte scolaire : entre les élus, le débat a été dense



Le débat sur la future carte scolaire de Coutances Mer et bocage (Manche) a duré deux heures mercredi 18 décembre 2024. Thierry Creux, archives Ouest-France

Mercredi 18 décembre 2024, Coutances Mer et bocage (Manche) a voté les principes de sa future carte scolaire. Entre les élus, les discussions ont été nombreuses.

Fermeture [des sites à une classe \(sauf Saussey\) à la rentrée 2025](#), études autour de ceux à deux classes, disparition de la notion de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) au profit de bassin de vie... Mercredi 18 décembre 2024, Coutances Mer et bocage (CMB) a voté les principes de sa future carte scolaire. 50 élus se sont exprimés pour, 19 contre, huit se sont abstenus. [Cela alors que 150 manifestants avaient exprimé leur opposition à Saint-Malo-de-la-Lande \(Manche\), en préambule de la réunion.](#)



Philippe Vaugeois, vice-président aux affaires scolaires de Coutances mer et bocage. Archives Ouest-France

Le débat entre les élus a duré deux heures. Pour justifier la mise en place de ces principes, [Philippe Vaugeois, vice-président en charge des affaires scolaires, s'est tenu aux conclusions de la cellule technique qui a travaillé près d'un an sur le sujet.](#) Il a insisté sur la baisse de la démographie sur le territoire, ainsi que sur la question de la sécurité des enseignants isolés et de leur classe.

Voir aussi. [VIDÉO. 150 personnes disent non à la future carte scolaire de Coutances Mer et bocage](#)

Les relocalisations déjà en réflexion

Vice-présidente chargée du projet éducatif social local, élue à Agon-Coutainville et enseignante, Pauline Lainé est convaincue qu'il faut briser cet isolement des sites à une classe, au profit des élèves. « **L'école sert à apprendre les fondamentaux : lire, écrire et compter. Mais aussi à former les citoyens de demain et cela se fait par la collectivité d'enfants de tous âges et de tous milieux. Les enseignants ont aussi besoin d'émulation entre eux.** »

Lire aussi. [VRAI/FAUX. Ce que prépare Coutances Mer et bocage sur sa carte scolaire](#)



Pauline Lainé, élue à Agon-Coutainville (Manche) et vice-présidente de Coutances Mer et bocage en charge du projet éducatif social local. Archives Ouest-France

Élu à Savigny, Benoit Durant estime qu' « **aujourd'hui, on convoque l'esprit communautaire sur notre école de demain qui agisse dans les intérêts de tous, avec une bonne organisation et une maîtrise des coûts. Avec 330 naissances sur un territoire de 49 000 habitants, les perspectives démographiques sont catastrophiques. Il faut y aller pas à pas, la mise en place de la carte scolaire va prendre du temps. Et on en a déjà perdu** ».

« **On met enfin les mains dans le cambouis**, affirme le maire de Gratot Rémy Bellail. **Maintenant, il faut aller dans chaque secteur et trouver des solutions pour les élèves délocalisés.** » Président de la CMB, Jacky Bidot précise : « **Il y a déjà un travail pour les enfants de Saint-Malo-de-la-Lande vers Blainville-sur-Mer. On peut imaginer que ceux de Camprond iront vers Hauteville-la-Guichard ou Saint-Sauveur-Villages.** »

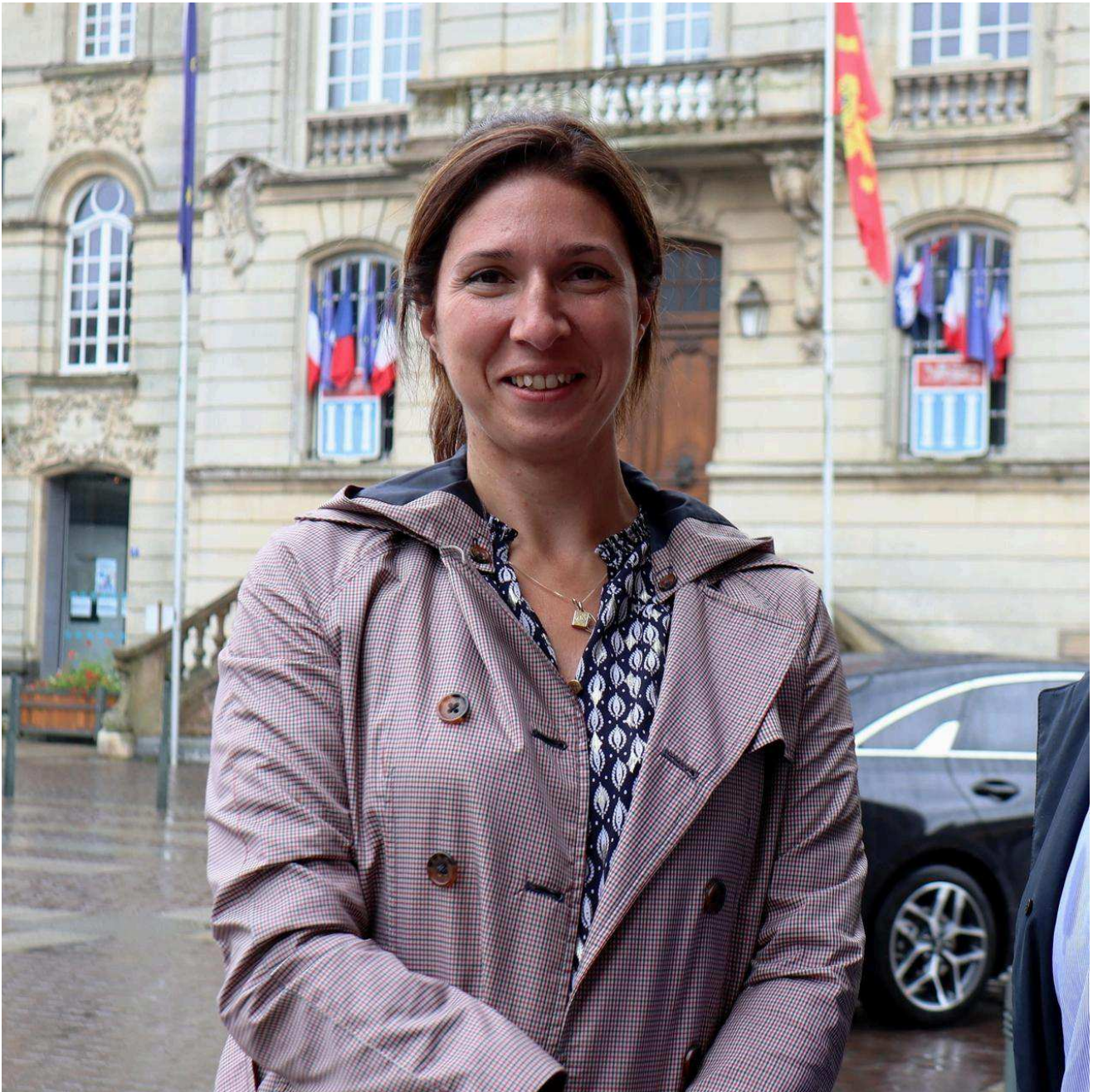


Rémi Bellail, maire de Gratot (Manche). Archives Ouest-France

« Le sentiment de perdre la vie de notre village »

Élu de l'opposition de gauche à Coutances, Jean-Michel Masson est partagé : « **Fermer une école, ce n'est pas anodin. Tout le monde est d'accord sur le fait que les sites à une classe posent des problèmes sécuritaires et pédagogiques. Mais la démarche de la CMB est incomplète : il n'y a pas eu de concertation avec les enseignants et les parents. Quel est l'avenir des**

élèves délocalisés en matière de transports, de garderie ? Sur les sites à deux ou trois classes, il faut une autre réponse que : on ferme et on verra après. »



Sonia Larbi, maire de Lengronne (Manche). Archives Ouest-France

Un dernier élément que reprend Sonia Larbi, maire de Lengronne : « **On peut peut-être savoir où iront les enfants des sites à une classe, parce que la rentrée 2025, c'est dans neuf mois.** » Maire déléguée de La Rondehaye, commune de Saint-Sauveur-Villages, Florence Thomas raconte : « **Nous avons perdu notre site voilà deux ans. Les conséquences, c'est la perte de clients pour le commerce de proximité, d'actifs car les assistantes maternelles se sont rapprochées des écoles, d'attractivité. On a le sentiment de perdre la vie de notre village.** »



Florence Thomas, maire déléguée de La Rondehaye (Manche). Archives Ouest-France

La fermeture de trois sites actée

L'intervention de Rodolphe Jardin, maire de Bricqueville-la-Blouette, a été applaudie par les parents qui ont pu participer à l'assemblée. « **Voir disparaître mon école me rend très triste : la conserver faisait partie des engagements de mon équipe lorsque nous nous sommes présentés aux municipales. L'intérêt général, c'est de conserver des services publics de proximité. La CMB nous ment, les dés sont pipés. On est en train de préparer une communauté de communes d'Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, N.D.L.R.).** »



Rodolphe Jardin, maire de Bricqueville-la-Blouette (Manche). Archives Ouest-France

« **Avons-nous été élus pour fermer nos écoles ?** », interroge Jacques Marie, maire de Monthuchon, qui qualifie la délibération de « **moment grave et très lourd de conséquences** ». Le vote de ce mercredi 18 décembre a scellé le sort des sites de Bricqueville-la-Blouette, Saint-Malo-de-la-Lande et Camprond : ils fermeront à la rentrée 2025. En RPI avec Courcy, Saussey pourrait obtenir un sursis.

Kristell LE GALL.